

# Plateau Conseil de Quartier



## ◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 29 avril 2025

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :



Monsieur Khaled BEN MOHAMED, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.



Monsieur Ludovic LECOMTE, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.



Madame Sandra BAHRI, Conseillère Municipale déléguée à la concertation de proximité.



Monsieur Erwan MARIE, Chef de service « études » à la direction de la voirie et de l'environnement.



Monsieur Bilal JELAIEL, Chargé des projets arboriculture à la direction des espaces verts.



La séance s'est déroulée en présence 27 habitant.es.

## ORDRE DU JOUR

1. *La gestion du patrimoine arboré vitriot ;*
2. *Fête de quartier ;*
3. *Questions diverses :*
  - *À propos de la sente Dalou Tremblay ;*
  - *Concernant la résidence Urban Garden ;*
  - *Concernant la rue Édouard Tremblay.*

---

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

---

# Plateau Conseil de Quartier



## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

### CONSEIL DE QUARTIER

#### La gestion du patrimoine arboré vitriot

- Gestion du patrimoine arboré à Vitry-sur-Seine ;
- Inventaire et état de santé du patrimoine arboré vitriot ;
- Focus sur le quartier du Plateau ;
- Conversion des arbres taillés en rideau ;
- Politique d'abattage et de replantation ;
- Calendrier estimatif des opérations de taille sur l'année.

#### Fête de quartier

- La fête de quartier aura lieu le 14 juin ;
- Plusieurs stands d'animation et de sensibilisation ;
- Un concert musical clôtura la fête.



**Lors de la prochaine séance, un bilan du conseil sera fait.**



**La prochaine séance du conseil de quartier aura lieu en fin juin.**

# Plateau Conseil de Quartier



## LE PATRIMOINE ARBORÉ VITRIOT

### • Gestion du patrimoine arboré à Vitry-sur-Seine

 M. JELAIEL, Chargé des projets arboricultures à la Direction des Espaces Verts de la Ville explique que la Direction assure l'entretien d'une partie du patrimoine arboré communal, soit environ **6 500 arbres**. À cela s'ajoutent **4 500 arbres** gérés par le Département, ainsi que des arbres relevant du domaine privé (particuliers, entreprises, bailleurs).

Les missions de la Direction incluent :

La **taille**, la **plantation**, les **abattages**, les **replantations** et les **diagnostics**, assurés par le bureau d'études interne, la régie Espaces Verts ou des prestataires externes.

### • Inventaire et état de santé du patrimoine arboré vitriot

Depuis 2021, un **recensement** et un **diagnostic de l'état de santé** des arbres communaux sont en cours. Cet inventaire est **régulièrement mis à jour** par les services municipaux.

À ce jour, la commune recense **plus de 80 essences d'arbres**, dont **40 %** sont concentrées autour de trois espèces principales :

- **Marronnier d'Inde**
- **Platane commun**
- **Tilleul argenté**

 M. JELAIEL souligne que **85 % des arbres communaux sont en bon état**, témoignant de la **bonne santé globale du patrimoine arboré vitriot**.

### • Focus sur le quartier du Plateau

Le quartier du Plateau compte **496 arbres communaux**, répartis entre :

- **333 arbres en port libre ou semi-libre**
- **163 arbres taillés en rideau (architecture géométrique)**

# Plateau Conseil de Quartier



Deux types de taille sont pratiqués dans la commune :

- **Taille en port libre ou pseudo-libre** (70 % du patrimoine) :  
Préserve la silhouette naturelle de l'arbre, limite les interventions, adaptée aux contraintes environnementales. Cette taille est pratiquée tous les 3 à 7 ans.  
Exemple au Plateau : Espace Kommer.
- **Taille architecturée, dite "en rideau"** (29 % du patrimoine) :  
Taille ornementale, historique, de forme géométrique. Elle est réalisée une à deux fois par an, manuellement ou semi-mécaniquement.  
Exemple au Plateau : Avenue du Colonel Fabien.

## • **Conversion des arbres taillés en rideau**

Une **conversion progressive** de certains arbres "en rideau" vers un **port semi-libre** est en cours. Cette démarche vise à :

- Favoriser la biodiversité
- Réduire les risques sanitaires (arbres en rideau plus fragiles)
- Faciliter la cohabitation avec les habitant-es
- Adapter les essences au contexte urbain actuel

Les premiers travaux ont débuté en **avril 2024**, notamment :

- **Rue Édouard Tremblay**
- **Rue carpeau**
- **Rue Lebrun**

La conversion inclut un **rehaussement** de la hauteur des arbres d'environ **1,50 m**. Une **seconde phase** est prévue pour **avril 2026** : sélection de charpentières\* et suppression des gourmands\*.

*\*Charpentières : branches principales de l'arbre, sélectionnées pour structurer sa forme.*

*\*Gourmands : pousses secondaires, souvent inutiles ou trop vigoureuses, supprimées pour favoriser le développement harmonieux de l'arbre.*

## • **Politique d'abattage et de replantation**

Trois types d'abattages sont pratiqués :

- **Abattage de gestion**
- **Abattage sécuritaire**
- **Abattage préventif**

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - [viudequartier@mairie-vitry94.fr](mailto:viudequartier@mairie-vitry94.fr) - Référent du quartier Housseem DJABALI

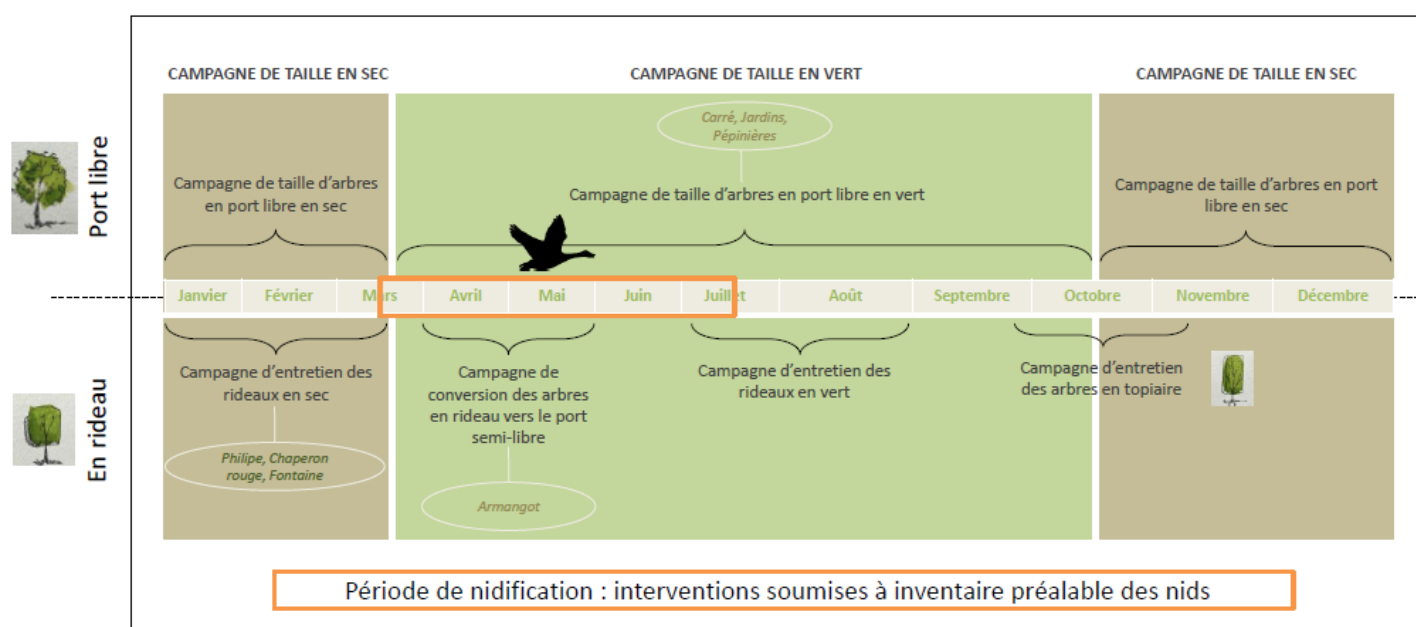
# Plateau Conseil de Quartier



Un arbre abattu est **systématiquement remplacé**, mais pas nécessairement **au même endroit** ni de **la même essence**.  
Le choix des nouvelles plantations se base sur :

- Leur **adaptabilité au milieu urbain** ;
- Leur **durabilité** ;
- La **facilité d'entretien** pour les générations futures.

## • *Calendrier estimatif des opérations de taille sur l'année*



Le service précise que, de la **mi-mars** à la **fin juillet**, toute intervention sur les arbres est précédée d'un **inventaire des nids**. Si une **nidification** est **constatée**, aucune **taille** n'est effectuée. Les campagnes de taille sont donc généralement programmées en dehors de cette période.

## • *Contact*

Pour tout signalement ou demande concernant le pôle Arboriculture :  
**Secrétariat de la Direction Architecture et Espaces Verts** : 01 46 82 83 46  
**Adresse mail générique des Espaces Verts** : [espacesverts@mairie-vitry94.fr](mailto:espacesverts@mairie-vitry94.fr)

*Pour plus de détails, veuillez consulter la présentation jointe à ce compte rendu.*

# Plateau Conseil de Quartier



## • Échanges

 Une discussion s'engage autour des maladies touchant certains arbres et des risques qu'ils peuvent représenter pour les habitants. Il a été rappelé que, pour des raisons de sécurité, certains arbres malades doivent être abattus.

 Un habitant suggère l'idée de planter des arbres fruitiers ainsi qu'une espèce de sapin sur le territoire de Vitry-sur-Seine.

 M. JELAIEL précise que ce type de plantation nécessite au préalable un test de pollution des sols. De plus, la gestion des arbres fruitiers s'avère complexe, notamment en ce qui concerne la prévention de la consommation de fruits potentiellement impropres à la consommation par les habitants. Ces contraintes expliquent pourquoi la Ville ne privilégie pas ce type de plantation.

 Une habitante exprime sa satisfaction quant aux visites organisées par la Ville pour mettre en valeur le patrimoine arboré, en particulier celle réalisée récemment au parc Frédéric Joliot-Curie.

 Un habitant de la résidence Dalou évoque la situation des cèdres abattus il y a plusieurs années, probablement pour des raisons sanitaires et dont les souches sont encore visibles. Il soulève la possibilité de replanter de nouveaux cèdres à cet endroit.

 M. JELAIEL précise que les arbres concernés ne faisaient pas partie du patrimoine arboré communal, car situés sur une propriété privée appartenant au bailleur. Il invite les habitants à se rapprocher du bailleur pour envisager une éventuelle replantation.

 Les élu-es référent-es en profitent pour informer les habitant-es que l'événement « **Le Printemps des Mains Vertes** » fera son retour **le samedi 17 mai au parc Frédéric Joliot-Curie**. De nombreuses animations seront proposées tout au long de la journée, en partenariat avec les équipes de la direction des Espaces Verts.



## FÊTE DE QUARTIER

### • Annonce de la fête de quartier du 14 juin

 Les élus référents annoncent qu'une fête de quartier se tiendra cette année le **samedi 14 juin au 15 rue Lebrun**. Cette fête sera l'occasion de rassembler les habitants autour de moments conviviaux, propices aux rencontres et aux échanges. Elle contribuera ainsi à renforcer le **vivre-ensemble** au sein du quartier.

# Plateau Conseil de Quartier



 Le **service Vie de Quartier** précise que la fête sera **associée au vide-grenier annuel** organisé par l'association **Vitry Solidaire**, qui ouvrira dès **8h du matin**. Les animations de la fête débuteront, quant à elles, à partir de **13h**.

Plusieurs stands d'animation et de sensibilisation sont prévus, notamment :

- Un atelier de sensibilisation au **jardinage**,
- Un atelier de sensibilisation au **tri des déchets**,
- Un stand d'information sur les activités de la **Maison des Vitry'Haut** et son **projet social**,
- Un atelier de **sculptures en ballon**,
- Un stand de **distribution de photos-souvenirs** de la fête,
- Des **structures gonflables** pour les enfants,
- etc.

La fête se clôturera par un **concert final**, prévu dans la **cour intérieure de la Maison des Vitry'Haut**, animé par un groupe musical qui interprétera des morceaux aux influences **intergénérationnelles**.

 Un habitant exprime le souhait de tenir un stand afin de promouvoir le Conseil de quartier.

 L'élue indique que cela est possible, à condition que le stand soit porté au nom de la Ville de Vitry-sur-Seine et qu'elle y soit présente.



## DIVERS

- *À propos la sente Dalou Tremblay*

 Des habitants s'interrogent sur le démarrage de l'expérimentation de la sente, soulignant que les travaux n'ont toujours pas commencé et exprimant leurs inquiétudes quant à l'avenir du projet.

 M. MARIE, chef du service Études à la direction de la Voirie, les rassure en affirmant que le projet reste d'actualité. Il précise que le retard est principalement dû à l'attente de devis de la part des prestataires, notamment pour l'équipement appelé « U oscillant ».

Il rappelle qu'en parallèle, le service Études Voirie a réalisé plusieurs visites de terrain afin d'évaluer la possibilité de raccorder la sente à l'aire de manœuvre des pompiers située à l'intérieur de la résidence Dalou.

# Plateau Conseil de Quartier



## • **Concernant la résidence Urban Garden**

 Les habitants de la résidence Urban Garden soulèvent plusieurs problématiques concernant l'accès au local poubelles. Ils demandent notamment la suppression d'une place de stationnement afin de permettre la création d'un bateau d'accès. Ils signalent également que certaines places de stationnement sont trop étroites et que la place réservée aux personnes handicapées n'est pas conforme aux normes en vigueur.

 Le service voirie précise que l'emplacement du local poubelles doit être anticipé lors de l'instruction du permis de construire. Aucune modification du domaine public n'est envisagée, car cela entraînerait la suppression de places de stationnement. En ce qui concerne la gêne devant le portillon, les services techniques étudient cette problématique dans le cadre de la future sente.

Pour ce qui est des places étroites, l'aménagement en "banquette" réalisé à l'époque ne correspond plus aux normes actuelles. La Ville ne dispose pas du budget nécessaire pour remettre en conformité l'ensemble des places concernées. Si ces places posent réellement un problème, leur suppression peut être envisagée après concertation avec les riverains.

La place de stationnement réservée aux personnes handicapées n'est en effet pas conforme, car elle a été conçue pour répondre à des besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ne se déplaçant pas en fauteuil roulant. Désormais, la Ville supprime ce type de stationnement lorsqu'il n'est pas utilisé, au profit d'aménagements pleinement accessibles à tous.

 Les habitants évoquent enfin la question de la gestion des espaces verts situés devant la résidence.

 Le service voirie indique que cette gestion relève de la compétence de la Ville dès l'ouverture de la future sente.

## • **Concernant la rue Édouard Tremblay**

 Des habitants signalent la présence d'un scooter abandonné depuis plusieurs mois au 149 rue Édouard Tremblay.

D'autres soulèvent des interrogations concernant l'eau qui descend au 62 rue Édouard Tremblay, s'interrogeant sur son origine et suggérant de trouver des solutions.

 Une habitante évoque des problèmes de stationnement abusif dans l'impasse du Mont, en rappelant qu'il s'agit d'une voie privée.

# Plateau Conseil de Quartier



Enfin, plusieurs habitants alertent sur la vitesse excessive dans la partie haute de la rue Édouard Tremblay, et proposent soit la mise en zone 30 de ce tronçon, soit l'installation de radars pédagogiques.

## ANNONCE DE VOTRE ELUE DELEGUEE A LA CONCERTATION DE PROXIMITE



Madame BAHRI rappelle le travail effectué dans le cadre de l'observatoire des conseils de quartier afin de rendre ces instances de démocratie locale plus participative et inclusive. Les services travaillent actuellement à la mise en œuvre d'un certain nombre de propositions. Par ailleurs, elle précise que, compte tenu de la période de réserve pré-électorale, **la prochaine séance constituera le dernier conseil de quartier** avant les élections municipales prévues en mars 2026. Cette dernière séance sera l'occasion de dresser le **bilan du conseil de quartier du Centre-ville depuis sa reprise en 2021**.



## ON RÉPOND À VOS QUESTIONS



Une habitante en situation de handicap a exprimé le souhait que des feux sonores soient installés à l'intersection des rues Édouard Tremblay et Colonel Fabien.



Les services de la ville précisent que le carrefour des rues Édouard Tremblay et Colonel Fabien, ainsi que d'autres dans la ville, dispose d'un système de feu sonore activé uniquement par télécommande. Celle-ci est délivrée par le CCAS, sur demande, aux personnes en situation de handicap afin de limiter les nuisances sonores.

**Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.**